

La plateforme Santé Vulnérabilité est un dispositif d'appui et de coordination des parcours complexes.

Elle a pour mission de soutenir le travail en réseau, des professionnels et des structures, du secteur de la santé et du social.

Elle propose une démarche intégrée de prise en charge des personnes vulnérables.

La plateforme Santé Vulnérabilité est soutenue par l'Agence Régionale de Santé et la Ville de Bordeaux dans le cadre du contrat Local de Santé.

L'ÉQUIPE

- **Lydie LEBULLENGER**
Coordinatrice sociale
05 56 89 38 64
06 81 79 21 21
[Mail / l.lebullenger@mairie-bordeaux.fr](mailto:l.lebullenger@mairie-bordeaux.fr)
- **Elise ROCHET**
Coordinatrice santé
Psychologue
05 57 89 38 27
06 43 12 77 56
[Mail / e.rochet@mairie-bordeaux.fr](mailto:e.rochet@mairie-bordeaux.fr)
- **Secrétariat**
CCAS Cité Municipale
4, rue Claude Bonnier
33045 Bordeaux cedex
05 57 89 38 84
[Mail / plateforme.santevulnerabilite@mairie-bordeaux.fr](mailto:plateforme.santevulnerabilite@mairie-bordeaux.fr)



PLATEFORME SANTÉ VULNÉRABILITÉ POUR UNE COORDINATION DES PARCOURS COMPLEXES.





A QUI S'ADRESSE LA PLATEFORME ?

Aux professionnels qui accompagnent le public en situation de vulnérabilité, rencontrant des problématiques croisées santé et sociales sur le territoire bordelais.

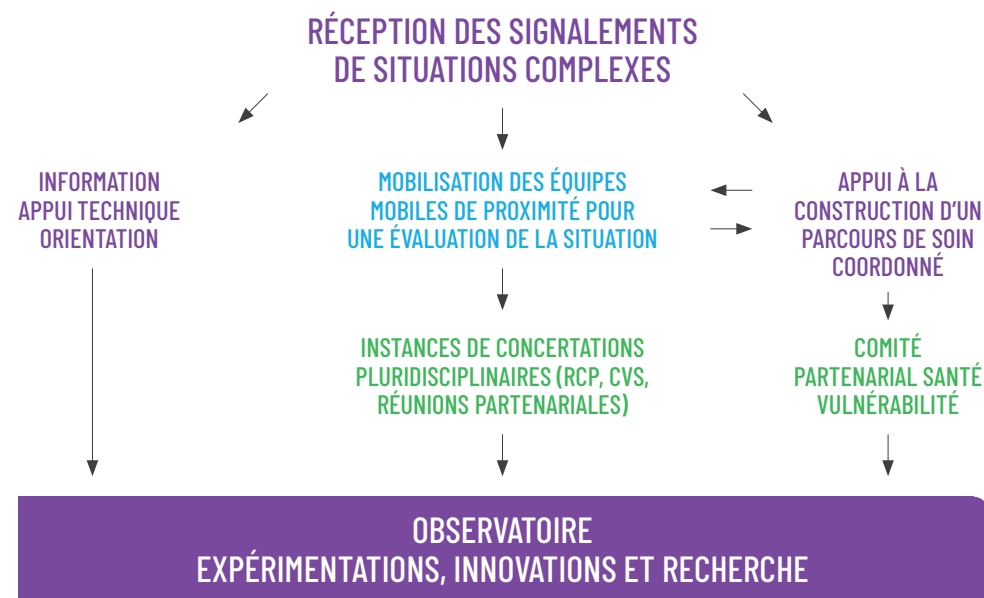


QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA PLATEFORME ?

- > Repérer les situations de vulnérabilité.
- > Soutenir la pratique du «aller vers».
- > Proposer un appui technique.
- > Coordonner les parcours complexes.
- > Favoriser la continuité des parcours de soins médico-psycho-sociaux.
- > Assurer une veille partenariale et construire un observatoire commun sur les problématiques de vulnérabilité.
- > Encourager les pratiques et les projets innovants.



MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME SANTÉ VULNÉRABILITÉ



SANTÉ / VULNÉRABILITÉ :

«La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité» OMS 1946.

«La vulnérabilité traduit l'absence d'une ou plusieurs difficultés : accès au logement, accès à l'emploi, insuffisance de revenus...

La vulnérabilité doit être étudiée comme un processus dynamique dans lequel l'impossibilité d'accéder à certains droits ou services fait courir le risque d'une dégradation de la situation sociale et d'une désaffiliation des personnes concernées.»

Rapport FHF & MDM 2014*

*«La prise en charge des personnes vulnérables : agir ensemble à l'hôpital et dans le système de santé»